

Formulaire de mise en candidature *Ordre du Nunavut*

- ☞ *La **Loi sur l'Ordre du Nunavut** a été adoptée par l'Assemblée législative en décembre 2009. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. L'Ordre vise à honorer des individus qui ont contribué de manière remarquable au bien-être culturel, social ou économique du Nunavut.*
- ☞ *L'Ordre est la plus haute distinction honorifique du Nunavut et a préséance sur tous les autres ordres, décorations et médailles que confère le gouvernement du Nunavut. Le **Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut** recommande les individus qui selon lui méritent d'être investis de l'Ordre. Le Conseil est composé du président de l'Assemblée législative du Nunavut, du juge principal de la Cour de justice du Nunavut et du président de la Nunavut Tunngavik Incorporated.*
- ☞ *Trois personnes au maximum peuvent être investies de l'Ordre chaque année. Les citoyens canadiens sont admissibles à devenir membres de l'Ordre si, au moment de leur investiture, ils résident au Nunavut, ou ont longuement résidé au Nunavut ou dans le territoire devenu le Nunavut le 1^{er} avril 1999.*
- ☞ *En 2011, les récipiendaires de l'Ordre étaient le Révérend Michael Gardener, C.M., le regretté Mark Kalluak, C.M. et le regretté Jose Amaujaq Kusugak. En 2012, les récipiendaires de l'Ordre du Nunavut étaient la regrettée Kenojuak Ashevak, C.C. et Charlie Panigoniak.*
- ☞ *Les cérémonies d'investiture des membres de l'Ordre du Nunavut auront lieu au cours de l'automne 2013. La date limite pour les mises en candidature est le **17 mai 2013**.*

Personne mise en candidature :

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Raisons de la mise en candidature de cette personne :

Veillez joindre des feuillets supplémentaires au besoin.

Nom du proposant : _____

Signature du proposant : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Veillez fournir les noms et les coordonnées de deux autres personnes pouvant confirmer l'admissibilité de la personne mise en candidature, et attester de la pertinence de sa nomination à titre de membre de l'Ordre du Nunavut :

1. _____

2. _____

Les candidatures doivent être transmises d'ici le 17 mai 2013 au :

*Secrétaire du Conseil consultatif de l'Ordre du Nunavut
Bureau du greffier de l'Assemblée législative du Nunavut
C.P. 1200, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
Télécopieur : (867) 975-5190
Courriel : OrderofNunavut@assembly.nu.ca*